

Formation MFPC Eau calme - Eau vive

Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs constitue le deuxième niveau dans les diplômes d'enseignements de la FFCK. Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage. Il est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF).

Dates et lieux de formation :

- Module d'entrée en formation : 25 et 26 mars 2023 ou 1^{er} et 2 avril 2023 (lieu à définir)
2 sessions sur la Région Grand Est à 2 dates différentes (au choix des stagiaires)
- Mise en situation pédagogique en club : avril-novembre 2023
- Stage de formation : du 31 juillet au 6 août 2023 à Réotier (Vallée de la Durance)
- Examen final : 25 novembre 2023 ou 2 décembre 2023 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 sessions d'examens sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires)

Conditions d'inscription :

- Avoir 17 ans l'année civile de l'inscription
- Être titulaire d'une licence FFCK annuelle
- Être titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC (option EC-EV)
- Être titulaire d'une Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie (en eau calme ou en eau vive)
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Exigences préalables à la certification :

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'une licence FFCK annuelle
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Être titulaire des deux Pagaies Bleues (en eau calme et en eau vive)
- Posséder l'attestation de natation sauvetage
- Être titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civil de niveau 1)

Coût de la formation : 350 € - Coût réel : 700 € - Prise en charge CRCK : 50%

Comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de déplacement dans le cadre du stage de formation dans les Hautes-Alpes, les frais de gestion de dossiers, les frais pédagogiques et un gilet moniteur équipé (+ leash, corde, couteau) en cas de réussite à l'examen ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement du module d'entrée en formation et de la session d'examen de formation.

Envoi du dossier d'inscription :

Le candidat est inscrit par le président de son club

- Date limite d'envoi du dossier : le 27 février 2023
- Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier à :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE
Email : grandest@ffck.org (et copie : ebaudo@ffck.org)

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription :

- Fiche individuelle d'inscription
- Autorisation parentale pour les candidats stagiaires mineurs
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE (ou virement)

Remarques :

- Les candidats doivent dès maintenant commencer à trouver leur structure de stage ainsi que le tuteur pédagogique (moniteur ou breveté d'état ayant le CCPC).
- La formation aux premiers secours PSC1 est à suivre obligatoirement avant l'examen de moniteur.
- Une convocation précisant le déroulement de chaque stage de formation (contenu, matériel nécessaire, ...) sera transmise à chaque candidat avant chaque session de formation.
- Le diplôme de MFPC ne permet pas d'enseigner contre rémunération. Cependant, le titulaire d'un diplôme de MFPC option EC-EV peut se présenter au module court du CQP de moniteur de canoë-kayak option EC-EV : diplôme permettant d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie contre rémunération.

Compétences et prérogatives du MFPC :

Le titulaire du MFPC a comme prérogatives :

- D'encadrer les activités du canoë-kayak
- De former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues dans le cadre de la méthode d'enseignement du canoë-kayak
- De certifier les Pagaies Couleurs de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues
- D'assister une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- D'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Pour le titulaire de l'option « eau calme, eau vive », le MFPC peut encadrer en autonomie les supports du canoë, du kayak et les autres supports propulsés à la pagaie :

- En eau calme et en piscine
- En eau vive de classe II, passage de classe III isolé.

Organisation de la formation en 4 unités capitalisables :

UC 1 : Être capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement

UC 2 : Être capable d'encadrer le canoë-kayak pour tout public

UC 3 : Être capable de certifier des Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue

UC 4 : Être capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice

Période de mise en situation pédagogique en club :

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation par alternance. Le stagiaire Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation. Le stagiaire doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur, dans son livret de formation.

Bulletin d'inscription

Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier avant le 27 février 2023 à :

Comité Régional de Canoë Kayak Grand Est
Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Email : grandest@ffck.org (et copie : ebaudu@ffck.org)

Intitulé de la session de formation : Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs Eau calme - Eau vive

Module d'entrée en formation (au choix) :

25-26/03/2023 – Lieu à définir 01-02/04/2023 – Lieu à définir

Stage de formation : 31/07-06/08/2023 – Réotier

Examen final : 25/11/2023 ou 02/12/2023 – Lieu à définir

Participant :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de licence : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° tél. fixe : _____ N° tél. portable : _____

Email : _____

Pagaie Couleur en Eau Calme : _____ Pagaie Couleur en Eau Vive : _____

Informations relatives au club :

NOM du club : _____ NOM du tuteur : _____

Signature du président et tampon du club :

Qualification du tuteur : _____

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné CRCK Grand Est au plus tard 1 mois avant le début de la formation, accompagné du règlement de la formation. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

Autorisation parentale de participation (pour les mineurs) :

Je soussigné, _____ (père, mère, tuteur)

Autorise mon fils, ma fille, _____ (nom et prénom du stagiaire)

à participer aux actions de la formation organisées par la Commission Enseignement Formation du Comité Régional de Canoë Kayak Grand Est durant l'année 2023.

Autorise le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout soin jugés nécessaires par le corps médical, ainsi qu'à pouvoir reprendre en charge lui-même l'enfant dans le service hospitalier (ou dans le service médical concerné) à la fin du traitement ou de l'intervention.

Important : veuillez nous signaler les renseignements médicaux s'il y a lieu tels qu'asthme, allergies, ...

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Personne à prévenir en d'urgence : _____

N° de téléphone (domicile) : _____

N° de téléphone (travail) : _____

Fait à _____ le _____.

Signature du ou des responsables légal(aux) :